

Information générale

La Fédération Suisse des Préparatrices et Préparateurs en Sciences Naturelles (FSPSN) défend les intérêts des préparatrices et des préparateurs en zoologie, en médecine et en sciences de la terre. Bien que la plupart des membres travaillent dans le domaine de la préparation zoologique (taxidermie), l'association s'occupe aussi des affaires des autres orientations. Vu le petit nombre de préparatrices et de préparateurs que compte la Suisse, il ne serait pas utile de les disperser entre plusieurs petites associations (l'Association suisse des préparateurs en anatomie et pathologie VSAPP constitue une exception). La FSPSN cherche avant tout à assurer la liaison entre les différents domaines, tant sur le plan technique que sur celui du droit professionnel.

En plus de résoudre des questions générales concernant l'association et la formation, la FSPSN s'emploie à assurer la promotion professionnelle de ses membres en publiant la revue spécialisée « Der Präparator », en organisant des manifestations, des conférences et un concours périodique de taxidermie. Par le biais d'affiliations collectives mutuelles, la FSPSN est en contact avec des associations professionnelles apparentées en Suisse et à l'étranger.



La FSPSN réunit des collègues qui travaillent de manière indépendante ou sont engagés dans des musées. C'est une association de professionnels dont la plupart sont actifs dans le domaine de la préparation zoologique ou taxidermie. Mais il va de soi que les personnes intéressées par notre profession sont des hôtes bienvenus. Nous disposons non seulement d'une liste des membres mais aussi d'une liste de « personnes intéressées » (s'adresser au secrétariat pour des informations plus détaillées) qui peuvent obtenir contre une

participation aux frais tous les documents relatifs à nos manifestations ainsi que les invitations.

Les plurilinguisme du pays place toute association suisse devant le problème de la compréhension entre régions linguistiques. La FSPSN s'efforce notamment d'entretenir des contacts avec les collègues de la Suisse romande. En effet, exception faite de quelques préparatrices et préparateurs bilingues, les membres de la FSPSN sont principalement établis en Suisse allemande. Une collaboration au-delà de la frontière linguistique serait judicieuse pour l'avenir, notamment pour l'échange d'expérience professionnelle ou pour la coordination des questions relatives à la formation.

Tous les membres de l'association ont signé le code de déontologie de la FSPSN et se sont ainsi engagés à effectuer leur travail soigneusement et sérieusement (respect des dispositions légales) et à observer le règlement d'apprentissage de la FSPSN.

Créée en 1966, la SPR (Schweizerischer Berufsverband von Restauratoren und Präparatoren) est une association issue d'un regroupement de préparateurs et de restaurateurs des musées zurichoïses. Après 11 années d'existence, le groupe des restaurateurs s'était tellement développé dans la direction de la restauration de tableaux qu'il a souhaité se subdiviser en deux associations. Les restauratrices et les restaurateurs ont ainsi constitué l'Association suisse de conservation et restauration (SCR). Il existe depuis 1977 une association professionnelle exclusive pour les préparateurs de toutes les options (SPV); compte tenu notamment de l'augmentation accrue du nombre de collègues travaillant dans le secteur privé, la SPV s'est développée en une association de préparatrices et de préparateurs travaillant principalement dans le domaine de la zoologie / taxidermie. Cette accentuation ne change toutefois rien au fait que la Fédération Suisse des Préparatrices et Préparateurs en Sciences Naturelles (FSPSN), comme elle s'appelle depuis 1997, continue de considérer tous les domaines de la préparation comme une seule unité sur le plan de la technique et de la politique professionnelle.

Membres

La FSPSN se veut avant tout une association de professionnels au bénéfice d'une solide formation; cet objectif se reflète dans les conditions d'admission des membres. Une formation professionnelle de préparatrice ou de préparateur suivie avec succès, en Suisse ou à l'étranger, constitue un critère déterminant. L'assemblée générale peut prévoir des exceptions pour les autodidactes qui travaillent depuis longtemps dans la profession et se sont fait un nom en tant que professionnels.

La signature du code de déontologie est obligatoire pour tous les membres de la FSPSN.

Des associations professionnelles, des institutions et des entreprises apparentées peuvent adhérer à la FSPSN en tant que membres collectifs. Pour toutes les autres personnes intéressées il existe la liste mentionnée plus haut. La possibilité pour ces personnes d'obtenir d'une organisation compétente des informations sur la profession et les

techniques appliquées répond parfaitement aux objectifs de l'association.

Activités de l'association, comité et commissions

Une réunion est organisée une à deux fois par an et sert en même temps d'assemblée générale annuelle. D'une durée d'une à deux journées, elle est généralement consacrée à un thème particulier.



Le comité se réunit généralement cinq fois par an pour traiter des affaires en suspens, adopter de nouveaux thèmes et principalement pour pouvoir soumettre à l'assemblée générale des propositions bien fondées.

Une commission de formation permanente travaille à l'amélioration des règlements d'apprentissage et d'examen de la FSPSN et s'occupe des formations en cours. Elle se charge aussi de l'organisation des examens finaux internes de la FSPSN.

Les membres reçoivent régulièrement des informations concernant les manifestations, les décisions de l'association qui sont en discussion ou des questions d'intérêt général.